

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|---------------------------------|-----------|--------|--------|
| LOT et départements limitrophes | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| Autres départements | 11 fr. 50 | 21 fr. | 38 fr. |
| | 12 fr. | 22 fr. | 40 fr. |

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|---|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES | 1 fr. 70 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) | 1 fr. 70 |
| RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —) | 2 fr. 75 |
| » 2 ^e page (— d ^e —) | 4 fr. 50 |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Bien aveugles ou bien coupables ceux qui essayent d'engager le peuple républicain dans une voie où il ne trouvera que déceptions et colères... bref, tout ce qu'il faut pour préparer le fascisme.

Dans une lettre écrite au Temps, Gaston Bergery a donné quelques précisions sur les déclarations que nous avons commentées et qu'il avait faites, au cours d'une interview publiée par le Petit Journal à propos du Front populaire.

Par ses actes et ses paroles, Gaston Bergery donne l'impression d'un esprit absolu et tranchant mais loyal et libre qui ne peut pas se sentir dans l'équivoque. Il n'a que mépris pour les vieux partis et pour leurs consignes ainsi que pour ceux qui les exécutent moutonnement. Il voudrait procéder à un vaste regroupement ordonné suivant les réalités vivantes. Avec des hommes tels que lui les positions seraient nettes, toute dupesque impossible, la politique serait un rude combat, mais se développerait sur un plan de franchise et de clarté. On peut détester ses idées, mais non lui reprocher de tromper les gens pour les y convertir. Par là, il mérite l'estime de tous ceux qui tiennent l'honnêteté intellectuelle comme la première qualité d'un homme libre et qui ont horreur en politique du vague et de la confusion, propices à l'imposture...

Il précise donc que le « Front social » — issu du « Front commun » dont il est le créateur, ne se confond pas avec le « Front populaire » (A défaut de têtes, on voit que nous ne manquons pas de fronts). Ce Front populaire est le type achevé de la formation politique basée sur l'équivoque et l'indéfini. On s'y paye de mots, on s'y gargarise de formules sonores, pleines de vide et l'on n'y peut maintenir un semblant d'accord que si chacun s'abstient prudemment de dire ce qu'il pense...

Gaston Bergery s'est associé à la manifestation du 14 juillet à Vincennes, mais sans se faire d'illusions sur ce qu'on peut en attendre. Si le Front populaire reste ce qu'il est, il ajoutera, écrit-il au Temps, « une magnifique déception » à celles de 1924 et de 1932.

Amalgame d'éléments disparates qui se jaloussent et se haïssent les uns les autres ; « révolutionnaires sans révolution et réformistes sans réforme », rassemblés pour empêcher qu'on fasse quelque chose, ils composent un organisme incapable d'action, une espèce de mosaïque dont les morceaux non ajustés retomberont en grêle sur le sol à la première tentative de mouvement.

Chacun espère y duper son voisin, lui filouter ses adhérents, s'enrichir de ses dépouilles et se fortifier en l'affaiblissant. Ceux-ci y apportent leur « arrière-pensée marxiste » et ceux-là leur « avant-pensée antimarxiste ». Qu'est-ce qu'on peut attendre de ça ?

Et Gaston Bergery, qui déclare le radicalisme impuissant et le marxisme inacceptable, réclame quelque chose de positif. Qu'après avoir fait un si grand tumulte de mots, après tant de discours et de déclamations, le Front populaire présente, enfin, un programme, son programme. Pas seulement un corps de doctrines théoriques, mais un plan d'action formulé en termes clairs et immédiatement réalisable...

Et voilà justement ce qui lui est impossible ! Comme l'écrivait l'autre jour M. Lucien Lamoureux dans la Dépêche, il n'y aura pas moyen de mettre d'accord des partis dont les principes sont en état d'opposition fondamentale et des hommes que les tempéraments séparent plus encore que les doctrines.

Sans qu'il le dise explicitement, on devine bien que Gaston Bergery ne compte pas beaucoup sur ce qu'il réclame. Comme il n'est pas homme à se laisser « monter le coup » par des discours et qu'on ne le saouler pas avec des phrases, il est revenu de Vincennes la tête froide, l'esprit lucide et il attend...

Afred Fabre-Luce, qui n'a jamais passé pour un esprit timoré, mais qui se veut réaliste, sait bien qu'on ne peut pas réclamer du Front populaire ce qu'il est incapable de donner et il

le dit tout net : « Un gouvernement de front populaire serait concevable s'il pouvait avoir comme seul objet la défense contre le fascisme. Mais les conditions présentes obligent à prendre position dans l'ordre économique et financier. Or, sur un programme positif, il serait impossible de maintenir l'accord des radicaux-hérétiques et des socialistes-communistes. Après vingt-quatre heures, le gouvernement Daladier-Blum-Cachin n'aurait donc plus de majorité. M. Lebrun le sait, il ne voudra pas former un cabinet qui susciterait des troubles dans la rue sans apporter une solution au problème parlementaire. »

Voilà comment les choses apparaissent à tous ceux qui ne prennent pas ce qu'ils désirent pour ce qui est, à tous ceux qui ne se crévent pas les yeux pour ne pas voir. Les éléments qui constituent cet assemblage du Front populaire ne peuvent se mettre d'accord que pour ne rien faire. Aussi recommandons la patience à ceux-là qui attendent un programme d'action. Pathétiquement, l'autre jour, au Congrès socialiste de Mulhouse, Léon Blum criait à ses camarades : « en attendant de nous guillotiner les uns et les autres quand nous serons au pouvoir, essayons au moins de nous accorder ici ».

Alors qu'il est généralement si facile de s'entendre quand on est dans l'opposition, l'est à grand peine, pourtant, que Léon Blum arrive à maintenir un faux semblant d'accord dans le parti S.F.I.O. — qui se dit « unifié ».

Espérer que les éléments disparates du Front populaire réussiront à s'entendre pour agir et pour gouverner est une chimère à laquelle on ne peut pas croire sans méconnaître l'expérience deux fois faite et sans être complètement dépourvu du sens des réalités.

Ceux-là sont bien coupables ou bien aveugles qui essayent d'engager le peuple républicain dans cette voie terrible où il ne trouvera que déceptions, amertumes et colères... Bref, tout ce qu'il faut pour favoriser ce que les monteurs du Front populaire prétendent vouloir empêcher : l'éclosion du fascisme !...
Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Alphonse Allais

On va bientôt lui élever un buste à Montmartre. C'est le moment de raconter quelques anecdotes.

Un jour d'été, notre Alphonse se trouvait boulevard Saint-Michel par une chaleur gênante. Il commanda un de ses bien-aimés dans un café : « Seulement, dit-il au garçon, vous irez me le porter à la terrasse de la brasserie qui se trouve en face, de l'autre côté du boulevard. »

Le garçon connaissait bien notre Alphonse qui n'était pas chiche de pourboires et il exécuta l'ordre reçu. Allais s'installa donc la brasserie d'en face et dégustait la bière fraîche quand il fut assailli par les deux patrons des deux cafés également furieux... et demandant des explications.

Alphonse Allais, imperturbable : — Mes chers amis, je vais vous mettre d'accord tout de suite.

Et se tournant vers le premier tavernier : — Vous, dit-il, vous débitez de la bière excellente. Malheureusement, votre terrasse se chauffe en plein soleil.

Et se tournant vers le second, il ajouta : — Quant à vous, votre terrasse est à l'ombre. Mais, à mon vif regret, la bière est moins bonne. Alors, j'ai fait raisonnablement la part des choses.

Les deux patrons, qui étaient brouillés depuis longtemps, ne purent réprimer un sourire. Allais par sa diplomatie, réconcilia l'homme de l'ombre et l'homme de la bière, en leur offrant un apéritif de choix.

Apprenez, maintenant, expliquait-il plus tard, que ces deux marchands de limonade sont devenus des amis inséparables. C'est un des plus beaux traits de ma carrière. Plutarque en eût composé tout un chapitre...
Francisque Sarcely, critique très écoutée, journaliste très répandu, bon diable et même bon vivant, donnait en ces temps-là des chroniques au Petit Journal. Une fois, il eut l'imprudence de citer un vers de Boileau :
Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier.

Informations

Les décrets-lois

Contrairement à ce qui a été dit, les parlementaires, les ministres, supportent eux aussi la diminution de 10 0/0 sur leurs traitements. Les indemnités parlementaires et ministérielles ne font pas exception à la règle commune, non plus d'ailleurs que les indemnités réduites des membres de l'ancien cabinet.

Le ministre des finances interrogé, a déclaré que les pensions civiles et militaires et les retraites des cheminots ayant fait l'objet d'une réforme organique et qui ont été visées par les décrets des 28 et 30 octobre 1934 ne seront pas soumises au prélèvement de 10 0/0 prévu par les derniers décrets-lois.

A la mémoire de Clemenceau

Dimanche à eu lieu une grande manifestation en l'honneur de Georges Clemenceau, à laquelle ont pris part de nombreux groupements d'anciens combattants et mutilés de guerre.

Après un défilé dans les rues de la petite cité, une visite a été faite à la maison natale de l'ancien président.

Le banquet qui a suivi a été présidé par M. Moreau, préfet de la Vendée.

En Espagne

Pour être prise en considération par la Chambre, la proposition d'accusation contre MM. Azana et Casares Quiroga devait réunir la majorité absolue, c'est-à-dire, 222 voix. Le scrutin ayant donné 189 pour et 68 contre, la proposition n'a pas été retenue.

M. Manuel Azana et M. Casares Quiroga, étaient inquiétés pour la part qu'ils auraient pu prendre dans l'affaire de contrebatterie d'armes découverte au mois de septembre dernier.

Le conflit italien-éthiopien

Les bruits selon lesquels, M. Mussolini se rendrait prochainement en Afrique Orientale, en tournée d'inspection, ne sont pas démentis dans les milieux politiques italiens.

On ajoute qu'il n'est pas improbable que M. Starace assume lui-même le commandement de certaines unités, auquel cas, assure-t-on, il ne serait pas remplacé comme secrétaire du parti fasciste.

Le même cas se présenterait pour le comte Ciano, ministre de la presse et de la propagande et gendre du duc.

En Allemagne

Les tribunaux allemands devront désormais appliquer aux catholiques la loi pour la protection du peuple et de l'Etat du 28 février 1933, promulguée au lendemain de l'incendie du Reichstag, pour réprimer l'activité communiste.

Cette mesure vient d'être prise par le ministre de la justice du Reich.

Dans une circulaire adressée aux avocats généraux et aux procureurs du Reich le ministre donne connaissance aux autorités judiciaires de l'ordonnance du général Goering, ministre-président de Prusse sur le « catholicisme politique ».

Il prescrit en même temps d'appliquer, dans toute leur rigueur, les lois existantes pour réprimer les tentatives du catholicisme politique, qui tendent à décomposer l'Etat et à briser la communauté nationale.

En Grèce

Une certaine activité a régné dimanche dans le grand hôtel où est descendu l'ex-roi Georges de Grèce. L'ex-souverain a reçu la visite de plusieurs personnalités grecques dont celle de M. Kotzias, maître d'Athènes, qui a répété, comme il l'avait fait avant son départ de Grèce, qu'il est venu pour avoir des conversations privées avec l'ex-souverain.

On a appris, toutefois, que l'ex-roi Georges a frété un avion particulier. Sur ses instructions, cet appareil a été placé dans un des hangars privés de l'aérodrome de Croydon, et son pilote a été prévenu qu'il aurait peut-être à prendre l'air d'un moment à l'autre.

Le lendemain, le directeur du Petit Journal recevait une avalanche de lettres furibondes, émanées de maçons, plâtriers, apprentis du bâtiment. Ces lettres s'indignaient en termes menaçants : « Les maçons méritent le respect de tout le monde. Il y en a qui ont plus de galette dans leurs poches que vos créve-lajoin de rédacteurs... Quant à votre Francisque Sarcely, qui parle toujours de gens qu'on ne connaît pas, c'est un gâspilleur d'encres qui n'a jamais travaillé de ses mains !... »

Des officiers allemands s'exilent

Dans les milieux des Casques d'acier, en Allemagne, on considère la situation actuelle comme extrêmement menaçante et on craint avec angoisse qu'une émigration analogue à celle du 30 juin 1934, ne se produise dans un avenir très prochain.

Quinze officiers supérieurs de la Reichswehr, accompagnés de leurs familles ont fui précipitamment Berlin, et ont passé la frontière dimanche matin, pour venir se réfugier en Suisse.

La Mandchourie et les Soviets

Le ministère des affaires étrangères du Mandchoukouo a adressé à l'U.R.S.S., par l'entremise de Slavutsky, consul des Soviets à Kharbine, une note de protestation relative aux coups de feu que des troupes soviétiques firent sur un canon automobile japonais remontant le fleuve Amour.

Le ministère des Affaires Etrangères mandchou proteste également contre l'attaque du vapeur mandchou, « Tung-tai », contre lequel des soldats soviétiques ouvrirent le feu, le 18 juillet, en aval de Hubin, sur le fleuve Ossuri.

EN PEU DE MOTS...

— Au 30 juin 1935, la population italienne s'élevait à 43 millions 240.000 habitants.

— Le gros lot de 3 millions de la Loterie nationale a été gagné par 10 personnes habitant la commune de Sainte-Meen-le-Grand, près de Rennes.

— M. Gaffier d'Hestroy, ambassadeur de Belgique à Paris, est décédé à Paris subitement, d'une crise cardiaque.

— On annonce que l'aviateur Paul Redfern, qui avait disparu, il y a 8 ans, au cours d'un raid, a été découvert dans un village indien de la forêt vierge du Brésil.

— Le jeune Hévis, âgé de 2 ans et demi, habitant la commune de Lacropette (Dordogne) a été renversé par le cheval de la ferme et a été tué.

— A Chicago, un ex-lieutenant du gangster, Al Capone, nommé Louis Alterio, a été tué sur la voie publique d'une décharge de mitrailleuse tirée d'une fenêtre du 5^e étage d'un édifice comprenant plusieurs issues.

NOS ÉCHOS

Un philanthrope.

Pendant vingt ans, les locataires d'un pâté de maisons, à Madrid, connurent la belle vie.

Le propriétaire des immeubles en question mourut sans laisser ni testament, ni héritiers. Après avoir occupé leurs appartements, les locataires se groupèrent pour gérer les immeubles à frais communs, mais ils se refusèrent énergiquement à payer les impôts et taxes jusqu'au moment où les autorités municipales menacèrent de les expulser.

Un philanthrope se présenta à ce moment, disant que tous les locataires étaient gens de petits moyens et qu'il serait heureux qu'ils lui permettent de payer les impôts pour eux.

On pense bien qu'ils acceptèrent, en remerciant avec effusion leur bienfaiteur. Et les années passèrent.

Or les locataires viennent de recevoir leur congé en bonne et due forme. Une loi veut que celui qui paye pendant vingt ans les impôts d'une maison à Madrid en devienne, par ce seul fait, propriétaire. Le « philanthrope » patient a fait une bonne affaire, car il a démolé les vieux immeubles et, sur un emplacement magnifiquement situé, il compte faire bâtir une maison de rapport ultra-moderne qui le dédommagera largement de sa « bonne action ».

Les locataires trop avarés, s'arrachent, trop tard, les cheveux.

Retour au travail.

M. Harold Ickes, administrateur des Travaux publics à New-York, parle, dans un livre récent, des propositions qui lui furent présentées quand il eut à dépenser le premier crédit de 3 milliards 750 millions de dollars mis à sa disposition pour créer du travail.

Un professeur demandait 100 millions de dollars pour construire une fusée géante destinée à transporter des passagers aller et retour dans un voyage à la lune.

Un quidam demandait 20 milliards de dollars pour établir une « route roulante » entre New-York et San Francisco.

Un original proposait la création d'un corps spécial pour la destruction totale des serpents aux Etats-Unis ; il lui fallait 10 millions de dollars.

Saint-Jean et l'ostréiculture.

Chaque année, à l'approche de la Saint-Jean, les ostréiculteurs, après avoir « blanchi » leurs tuiles, installent les collecteurs destinés à abriter le naissain.

FRUITS DE CHEZ NOUS.

LES NOIX VERTES

Voici une vieille page de Fulbert-Dumontel qui évoque des temps disparus, mais dont l'inspiration est toujours actuelle dans nos pays :

Quand l'amande s'en va et que la châtaigne va venir, la noix verte est arrivée. On la crie partout : « Les belles noix vertes ! Qui veut des noix ? »

Au coin des rues, sous les portes cochères, à la porte des marchands de vin, la petite marchande de noix vertes apparaît comme une rustique image de l'automne qui s'annonce, les manches retroussées, le tablier blanc, les jupes roses, un maillot au bout des doigts, la voix claire et fière : « Qui veut des noix ? »

Sur une table, sur une chaise, sur un banc, elle étale ses noix provocantes, à moitié déshabillées d'un coup de marteau. Le passant s'arrête, et la petite marchande lui tend, dans un sac, les fruits d'automne avec un sourire de printemps.

La noix est un fruit appétissant et gai qui à l'air d'une bonne paysanne ; mais elle cache une chair fine et satinée sous sa double enveloppe, l'une verte comme l'émeraude, l'autre jaune comme du vieil or. La noix est originaire de la Chine pour les uns, de la Perse pour les autres. En tout cas, elle était connue et appréciée des Grecs, quatre siècles avant notre ère.

Les plus belles noix sont celles que l'on récolte dans le Périgord et dans le Quercy et particulièrement à Sarlat. Dans ce pittoresque Sarladais, où naquit Fénelon et que Montaigne aimait, le gaulage des noix était jadis une fête, comme ailleurs les vendanges et les moissons.

Encore aujourd'hui, les sacs de noix s'empilent dans les granges, on apporte des bancs, on dresse des tables, on convoque les voisins, et les énoisseurs arrivent, chacun muni de son verre et de son maillot. On s'installe, on casse les noix, et les coquilles, délicatement brisées, s'amoncellent en pyramides d'un bout de la longue table à l'autre. Au bruit sonore et cadencé des maillets se mêle un vieil air sarladais du temps de Bertrand de Born et du sire de la Calprenède.

Le matin, quand les sacs sont vides, on fait des coquilles un feu de joie et, pendant que la jeunesse, affolée de danse, exécute, aux sons d'une cornemuse, des sauteries et des bourrées, les mères décrochent les grands poêles pour faire sauter des crêpes à l'huile nouvelle, qui embaume tout le voisinage.

La noix verte n'est pas seulement un bon fruit, qui fait boire. Confitée à l'eau-de-vie, elle distille par la finesse de son arôme la prune et la cerise. N'oublions pas le ratafia de noix, avi-

C'est sur ces collecteurs que les petites huîtres se fixent et grandiront, alimentées par les principes nourriciers que contient l'eau de mer. Une fois par jour ou une fois par semaine, suivant la qualité d'huître qu'il veut obtenir, le « parquer » ouvrira la vanne qui renouvelle l'eau.

Cette année, les huîtres-mères ont, paraît-il, une très belle apparence et le naissain est fort abondant et vigoureux. Donnons-leur rendez-vous pour l'hiver prochain !

Traitements d'académiciens.

L'Académie qui fête son tricentenaire n'est pas très généreuse pour ses membres. Au début, les « Immortels » n'étaient même pas rétribués pour « nettoyer » la langue française.

de de cannelle et de girofle, et surtout le fameux brou de noix de nos pères, liqueur onctueuse et chaude, un velours au palais, une flamme au cœur.

Une friandise exquise, c'est la « noix en meringe », au café ou à l'anis. Une bouchée de reine, c'est la « noix farcie » que l'on vide, que l'on remplit d'une pâte d'amande à la vanille, que l'on recolle avec art et que l'on glace au sucre avec l'aiguillette.

Le noyer est un arbre noble et charmant, au dôme superbe, produisant des meubles brillants comme une glace, où se reflètent des silhouettes fantastiques qui font rêver les enfants. Est-ce que le Moyen Age et la Renaissance n'ont pas légué à nos musées des bahuts merveilleux, des crédences admirables en vieux bois de noyer, que l'ébénisterie française aimait à l'égal du chêne ?

Je raffole des noix blanches et satinées qui font boire. C'est mon fruit de prédilection à cause de sa saveur joyeuse et des souvenirs d'enfance qu'il me rappelle.

Dans la cour de notre métairie s'élevait un noyer magnifique dont les poules avaient fait leur dortoir aérien. Je les vois encore, alignées en brochette, sous la haute surveillance d'un coq gascon que l'on surpellait d'Artagnan, parce qu'il portait sa large crête inclinée comme un chapeau de mousquetaire !

Et quand venait l'automne, les filles du village arrivaient, armées de grandes lattes, et, la tête renversée, la gorge arrondie, la bouche souriante, les cheveux flottants, elles gaulaient des noix que je ramassais dans mon panier.

Un beau jour, on décida d'arracher mon cher noyer, qui se mourait de vieillesse. Des charpentiers envahissent la cour, et le bruit sinistre des haches se mêle au grincement des scies. Une dizaine de paysans, poussant des cris sauvages, tirent un câble énorme enroulé à sa maîtresse branche. L'arbre résiste, résiste encore ; puis, chancelant comme un homme ivre, il tombe avec un fracas épouvantable. Le passant s'arrête, surpris, et l'oiseau, hésitant dans son vol, cherche à reconnaître le paysage. Il ne reste plus qu'un trou immense, triste, béant. Du vieux noyer qui m'était cher on fit une grande armoire à linge.

Pendant bien des mois, laissant les jeux de mon âge, je m'arrêtai, songeur, devant le meuble géant, m'ingéniant à distinguer, dans ses dessins fantastiques, la tête imaginaire de d'Artagnan, doucement inclinée sur son sérail endormi, et surtout, les profils troublants des petites Périgourdines gaulant les noix.

FULBERT-DUMONTEIL.

De nos jours, un académicien reçoit un traitement de 1.500 francs par an. Sur cette somme, on lui retient 500 fr. Comme les académiciens sont quarante, cela fait 20.000 francs de retenue. Sur cette somme, 8.000 francs sont distribués aux huit membres les plus âgés. Quant aux 12.000 francs qui restent, ils sont répartis entre les membres présents aux séances. Seul, le secrétaire perpétuel est logé à l'Institut et reçoit une indemnité de 6.000 francs.

Pourquoi, honte ?

— Tu n'as pas honte ! Tu es ivre à ne plus rester debout.

— Mais je ne veux pas rester debout !

LE LISIUS.

Chronique du Lot

Il fait flamber son blé!

Les gendarmes de Luzech étaient prévenus téléphoniquement par M. Soullignac André, propriétaire à Lalaurie, commune de Bélaye, que le nommé Pagès André, propriétaire au même lieu, s'était disputé avec sa femme et avait mis le feu à une charretée de gerbes de blé.

Une enquête fut ouverte aussitôt. Mme Pagès Germaine, née Breil, 27 ans, ménagère à Lalaurie, commune de Bélaye, a été interrogée et a déclaré :

« A la suite d'une forte discussion qui a dégénéré en bataille entre mon mari et moi, au sujet d'une poule qui avait disparu, mon mari s'est rendu à la maison, a pris la bouteille de pétrole, est allé arroser les gerbes et y a mis le feu. »

Avant d'en arriver là, il m'avait auparavant saisi par les cheveux et jeté à terre.

Il m'a ensuite donné des gifles. Lorsque l'incendie a éclaté, j'ai crié « au secours ». MM. Soullignac André et Castagné Albert sont arrivés et ont éloigné la charrette de gerbes en flammes des maisons d'habitation.

Sans cette précaution, le feu se serait communiqué à notre grange ainsi qu'aux maisons avoisinantes.

Mon mari n'a pas très bon caractère, il me bat souvent, je porte plainte contre lui pour coups et violences.

Divers témoins ont été entendus et ont confirmé la déclaration de Mme Pagès.

M. Pagès André, 33 ans, avoue que le ménage avec sa femme n'a « jamais bien marché ». Nous nous sommes disputés pour une poule et un pantalon.

Au cours de la dispute, nous nous sommes battus et avons échangé des coups.

En même temps, ma femme m'a dit : « Vas-t'en, tu n'es pas chez toi. » Je suis sorti en emportant la somme de 106 francs qui m'appartenaient.

Je me suis rendu à l'étable et ai attelé une paire de vaches pour emmener chez moi une charretée de gerbes de blé. Ma femme s'est alors avancée vers moi munie d'un bâton et m'a frappé sur l'épaule en me répétant : « Vas-t'en, tu n'es pas chez toi. »

Pris de colère, je suis allé chercher dans la cuisine une bouteille de pétrole, j'ai arrosé les gerbes et y ai mis le feu.

Je regrette sincèrement l'acte que j'ai commis dans un moment de colère.

P.T.T.

Notre compatriote, M. Pierre Rougié, inspecteur des P.T.T. à Bourges, est nommé à Paris.

Nos félicitations à M. Rougié qui est originaire de Montfaucon.

Heureux gagnants

Un lot de 10.000 francs de la Loterie Nationale a été gagné par MM. Sigé, marchand de vin; Pigniol, boucher et Mme Cayre, de Souceyrac.

Pigeon voyageur égaré

M. Roussengues, de Laval-de-Cère, a recueilli un pigeon voyageur portant deux bagues en aluminium et deux bagues en caoutchouc, où sont inscrits le n° 8.413 et l'adresse suivante : « Entente belge, Bruxelles. »

Pescosif veinaris!

La société de pêche de Réalville (Tarn-et-Garonne), « Le Goujon de Réalville » a gagné 1 million à la Loterie Nationale.

Ce lot sera réparti entre tous les adhérents. Nos excellents voisins pescosifs du Bas-Quercy ne se contentent plus du poisson : ils pêchent et prennent tout ! Avis aux pescosifs cadurciens, qui, dimanche, seront alignés sur les berges de l'Aviron !

Subvention aux départements

Le « Journal Officiel », du 21 juillet 1935, publie la loi portant répartition du fonds de subvention destiné à venir en aide aux départements (exercice 1935).

Une subvention de 305.340 francs est allouée au département du Lot.

Au P.-O.

La médaille d'honneur en argent des chemins de fer a été décernée aux agents et ouvriers du réseau du P.-O. dans le Lot :

MM. Armandou, conducteur à Cahors; Champell, mécanicien de route, à Cahors; Conchou, sous-chef de canton à Soturac; Delpou, ex-chef de canton à Colomby (commune de Gourdon); Fauré, chef de train à Cahors; Guericq, aiguilleur à Englandières; Jonquière, aiguilleur de 2^e classe à St-Denis-près-Martel; Monfray, chef de station à St-Clair; Poujade, chauffeur de route à Cahors; Poujols, chauffeur de route à Cahors; Soulié, sous-chef de canton à Cahors; Touzard, conducteur à Laquail (commune de St-Denis-près-Martel). Nos félicitations.

Médailles d'honneur

La médaille d'honneur du Ministère des Travaux Publics est décernée à MM. Dellac, ex-cantonnier à Loupiac; Albine, ex-cantonnier à Leyme; Vignals, cantonnier à Cahors; Rives, ex-cantonnier à Figeac; Fournant, cantonnier à Linac; Pratouci, ex-cantonnier à St-Céré. Nos félicitations.

UN BEAU GESTE DES GAGNANTS DE LA LOTERIE NATIONALE

Le Comité National des Colonies de vacances, qui poursuit activement une campagne en faveur des enfants privés de vacances, vient de recevoir, avec l'autorisation de la publier, la lettre suivante :

« Le 14 juillet 1935,

« Messieurs,

« Je suis très heureuse de pouvoir vous adresser par mandat la somme de trois cent cinquante francs pour les tout petits qui attendent peut-être avec impatience de partir en vacances et de se livrer à leurs joyeux ébats. « Cette modeste somme est le fruit d'un billet gagnant sorti à la 7^e tranche de la Loterie Nationale, 40 personnes sont venues ainsi apporter un peu de leur pensée et de leur cœur, et elles seraient heureuses si tous les gagnants voulaient en faire autant. »

« Publiez, je vous prie, cette lettre, si c'est possible; je veux espérer que notre exemple sera imité de tous ceux que la chance visite. »

« Dans cette attente, agréez, Messieurs, toutes nos sympathies. »

« Adèle LEJAUD. »

En félicitant la signataire de cette lettre et ceux qui se sont joints à elle dans ce geste généreux, souhaitons avec elle que son appel soit entendu pour le grand succès de l'œuvre du Comité National des Colonies de Vacances.

Les carnets se trouvent dans tous les bureaux de Poste et les souscriptions peuvent être envoyées au siège du Comité National, 52, rue Saint-Georges, Paris, 9^e.

Le Comité National remercie vivement la presse de sa collaboration à la campagne du Comité National et se permet de suggérer, au moment où elle signale les départs d'enfants en colonies de vacances de demander à ses lecteurs de ne pas oublier ceux qui restent.

Service de santé

M. le docteur Soulié, de Gramat, officier de réserve du service de santé, est placé dans la position d'officier honoraire avec le grade de médecin-capitaine.

Conseil de Préfecture

Le Conseil de préfecture interdépartemental de Toulouse a rendu les arrêts suivants pour les élections municipales des communes suivantes du Lot :

Commune de Blars. — L'élection du sieur Louis Bornes est annulée. Commune de Rignac. — M. Bergougnoux est proclamé maire au lieu et place de M. Delmas, dont l'élection est annulée.

Communes de Sauzet et de Figeac. — Les protestations formées par ces deux communes sont rejetées.

L'incorporation des jeunes soldats

Le ministère de la guerre communique la note suivante : « En application de la loi du 29 juin 1935, l'incorporation dans les troupes des régions fortifiées du Nord-Est aura lieu les 2 et 3 septembre. »

« Pour répondre à diverses questions posées à ce sujet, le ministre de la guerre précise que cette incorporation anticipée ne concerne que les troupes de forteresse proprement dites et que rien n'est modifié aux conditions habituelles d'incorporation dans les autres troupes stationnées dans les régions frontalières, qui aura lieu, comme pour le reste du contingent, les 21 et 22 octobre. »

« L'incorporation des 2 et 3 septembre n'intéresse donc qu'un nombre limité de jeunes gens appartenant aux contingents résidant dans les régions du Nord et de l'Est et dans la région parisienne. »

La Loterie Nationale

Tirage de la huitième tranche de la Loterie Nationale 1935 a eu lieu le 20 juillet, à Marseille.

Les numéros finissant par 3 sont remboursés à 100 francs.

Les numéros finissant par 28 gagnent 1.000 francs.

Les numéros finissant par 432 gagnent 10.000 francs.

Les numéros finissant par 4783 gagnent 25.000 francs.

Les numéros finissant par 7723 gagnent 25.000 francs.

Les numéros finissant par 4626 gagnent 50.000 francs.

Les numéros finissant par 5.971 gagnent 100.000 francs.

Les numéros suivants gagnent chacun 500.000 francs :

1.145.189 — 1.066.258 — 0.002.066 — 1.189.959 — 0.364.344 — 0.028.752.

Les numéros suivants gagnent chacun 1 million :

0.318.246 — 0.458.939 — 0.127.668 — 0.021.233 — 0.566.130 — 0.448.771.

Le numéro 0.252.025 gagne 3 millions de francs.

Pas de plaque

Pour défaut de plaque de contrôle à son vélo, procès-verbal a été dressé à M. Puyjalou, de Gourdon.

Insuffisance d'éclairage

Pour insuffisance d'éclairage à son auto, procès-verbal a été dressé à M. Goutal, marchand de primeurs à Maurs.

CAHORS

IL A PLU ! MAIS !

La pluie est venue samedi matin, à 8 heures et a laissé tomber quelques gouttes sur Cahors. C'est à peine si le sol fut mouillé : seuls les rebords des trottoirs étaient humectés. Ils furent vite secs.

Mais, c'est un fait à noter, car, ainsi que le déclarait un Cadurcien : « Il pleut toujours la veille de la fête de Larroque-des-Arcs ». C'est, dit-on, de tradition. Cette fête est presque toujours arrosée.

Aussi bien, on ajoute que c'est dans l'intérêt des danseurs, car la pluie supprime la poussière. Quoi qu'il en soit, comme certains l'avaient prévu, il a plu samedi matin.

Mais, pour une fois, la tradition n'a pas été observée. La fête de Larroque a été célébrée sans pluie ! Dans la journée, le soleil a reparu : dimanche et lundi, il brilla et la chaleur fut aussi forte que durant les journées précédentes, comme depuis le 24 juin : 31 degrés à l'ombre !

Tant mieux pour les couples nombreux qui s'étaient rendus dans la coquette commune et qui prirent part aux diverses danses. Il y avait de la poussière : soit ! Ils ont dansé quand même.

Mais tout le monde ne danse pas et dans certaines rues de la ville, la poussière gêne fort les habitants, les passants.

Nous sommes heureux de reconnaître que, depuis quelques jours, l'arroseuse fait, consciencieusement, son service, sur le... boulevard !

Est-ce qu'elle ne pourrait pas pousser une petite visite dans d'autres... rues ? Elle serait, nous l'affirmons, reçue, accueillie avec joie et sympathie.

Allons ! l'arroseuse est une bonne fille : elle ira, partout, où on la conduira !

L.B.

Mariage

Aujourd'hui a été célébré le mariage de Mlle Simone Benech, fille du colonel Benech et de M. Jacques Garnal, externe des hôpitaux de Paris, fils de M. Paul Garnal, pharmacien à Cahors.

Notre cher ami, Jacques Garnal, ainsi qu'à sa charmante jeune femme, nous exprimons les vœux bien cordiaux que nous formons pour leur bonheur et à leurs familles nos sincères félicitations.

Les « Missi Dominici »

Les deux inspecteurs chargés de la mission de rechercher les cumuls de fonctions, de pensions, de traitements, etc., etc., étaient à Cahors vendredi. Ils ont commencé leur mission, en demandant à la municipalité de dresser des états indiquant la situation, les traitements, l'emploi précis des fonctionnaires.

Puis, ils ont quitté Cahors, en annonçant, toutefois, qu'ils reviendraient.

Vin d'honneur

Vendredi, 19 courant, à 18 h., a eu lieu dans un salon du Grand Café de la Promenade, une manifestation intime.

Un vin d'honneur a été offert par le comité de patronage laïque de la Rue Clemenceau, à Mme Affilé qui vient d'obtenir les Palmes académiques. M. le Directeur de l'Ecole Normale, dans une allocution fort bien improvisée a tenu, au nom du personnel de l'école annexe, au nom des Dames du Comité et des jeunes élèves qui fréquentent le patronage, à remercier Mme Affilé du dévouement qu'elle apporte, le jeudi, à la garde des enfants et à la féliciter pour la distinction honorifique dont elle a été l'objet.

M. Menanteau a levé sa coupe à la prospérité du patronage laïque en renouvelant à Mme Affilé les sentiments très reconnaissants des amis et dirigeants de l'école laïque.

Le nègre assassin

M. le médecin capitaine Thomas Du Ris, a été commis par M. Testas, juge d'instruction, pour procéder à un nouvel examen anthropologique du nègre assassin De Ba. Ce deuxième examen a été décidé à titre de complément d'enquête. Le tribunal devra rendre un jugement déclarant que De Ba est âgé de 16 ans, comme le mentionne la carte d'identité ayant servi à son introduction en France, ou de plus de 16 ans.

Dans le premier cas, le nègre est justiciable du tribunal d'enfants ; dans le deuxième cas, il est justiciable de la cour d'assises.

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 24 — SAMEDI 27
DIMANCHE 28 (à 21 heures)
Dimanche matinée à 15 heures
Marcelle CHANTAL, Jean Yvonne
de la Comédie-Française
DANS
AMOK
d'après une pièce de Stéphan Zweig

Le grand concours de pêche à Cahors

Le grand concours interdépartemental de pêche qu'organise chaque année à Cahors la Société de pisciculture du Lot, aura lieu dimanche prochain, 28 juillet. Ils constituent pour nos pescosifs lotois une des journées marquantes de la saison et celle de 1935 promet de n'être en rien inférieure aux plus brillantes du passé. Déjà la société a reçu de très nombreux engagements et le bief de l'Aviron sur lequel se dérouleront les péripéties de cette ardente, mais pacifique contestation verra des pêcheurs venus de tous les points de la région.

Le concours aura lieu de 15 h. à 17 h. Le tirage au sort des places se fera à 13 h. 15 à l'Hôtel de Ville. Après quoi les concurrents se rendant au bief de l'Aviron défilèrent en ville, Comité en tête. Chaque concurrent recevant un exemplaire du règlement, nous jugeons inutile de le reproduire ici.

Signalons, seulement, que les prix pourront être retirés, dès lundi matin, 29 juillet, chez MM. Salgues et Belencontre, rue du Maréchal-Foch.

Pour clore la fête, à 9 heures du soir, devant le monument Gambetta, aura lieu un grand bal avec un orchestre de choix (direction Gaston Rougié).

Ajoutons enfin que les inscriptions pour le concours seront reçues chez M. Vidailac, boucherier, 115, boulevard Gambetta, jusqu'au vendredi 26 juillet, 19 heures, dernier délai.

LISTE DES PRIX

Voici la liste complète des 149 prix offerts aux concurrents :

- 1^{er} 500 fr. de la Société et une médaille offerte par le Journal du Lot.
- 2^e 300 fr. de la Société et une médaille offerte par la Dépêche.
- 3^e 200 fr. de la ville de Cahors et une médaille offerte par l'Express du Midi.
- 4^e 100 fr. de la Société et une médaille offerte par le Journal la France.
- 5^e 75 fr. de la Société et un St-Christophe offert par M. Jarrige.
- 6^e Un panier garni offert par M. Mandenot, inspecteur de l'Épargne.
- 7^e 50 fr. offerts par M. Dumas Robert, Maire de Calamane.
- 8^e 50 fr. offerts par la Société.
- 9^e Un barbillon offert par M. Rigal-Bédou, rue Foch.
- 10^e Une tresse à barbe off. par M. Popovitch, coiffeur-parfumeur, rue Foch.
- 11^e 40 fr. offerts par la Société.
- 12^e Une canne perforée offerte par M. Bénaux, rue Roussau.
- 13^e Un abonnement de 6 mois au Courrier du Centre.
- 14^e Un abonnement de 6 mois à la Petite Giroline.
- 15^e Un sac de pommes de terre offert par M. Lagrange.
- 16^e Une sellette offerte par M. Boyer, meubles, rue Blanguin.
- 17^e Un moulinet offert par l'établissement Bourlart.
- 18^e Une paire de leggings off. par M. Aymery.
- 19^e Une caisse de bière off. par M. Roux Victor.
- 20^e Une sellette offerte par la Maison Delmas, rue des Soubirous.
- 21^e Une caisse de bière off. par M. Lacoste Jenn.
- 22^e Une canne à pêche off. par MM. Pezon et Michel.
- 23^e Une caisse de bière off. par M. Humbert.
- 24^e Un service à verres off. par M. Ladevèze.
- 25^e Une tresse à pêche off. par MM. Pezon et Michel.
- 26^e 30 fr. offerts par la Société.
- 27^e Une bouteille triple-sec offerte par M. Delguel, rue Foch.
- 28^e Une boîte de pâté truffé offerte par M. Roussy, rue Emile-Zola.
- 29^e Une douzaine de mouches offertes par M. Theil Sylvain, Place du Marché.
- 30^e Une bouteille Pernod fils offerte par M. Juge, rue Clemenceau.
- 31^e Une sellette offerte par M. Combrouse, rue Foch.
- 32^e Un service à tumeur off. par M. Nicolai.
- 33^e Une bouteille eau-de-noix offerte par M. Delguel.
- 34^e Une bouteille liqueur offerte par M. Barreau.
- 35^e Une boîte Gondolo off. par M. Rocher, rue Brives.
- 36^e Une bouteille liqueur offerte par MM. Salgues et Belencontre.
- 37^e Une boîte Gondolo offerte par M. Soulié, épicerie, rue Lastic.
- 38^e Deux bouteilles de Cahors-Kina off. par M. Guyonnaud, bd Gambetta.
- 39^e Un moulinet offert par M. Baboulène.
- 40^e Deux tresses à barbe offertes par M. Popovitch.
- 41^e Un réveil offert par la Société Kostos.
- 42^e Un gigot offert par M. Richard, rue Labarre.
- 43^e Une canne à pêche offerte par M. Delmas, rue Foch.
- 44^e Deux repas offerts par M. Destal, Hostellerie de Douelle.
- 45^e Un portefeuille off. par M. Popovitch.
- 46^e Un gigot offert par M. Gaillard, Place Gaillard.
- 47^e Un poudrier offert par M. Barrières, coiffeur, rue Labarre.
- 48^e Un portefeuille off. par M. Grandcour.
- 49^e Une bouteille Moët et Chandon off. par M. Albarel, à Pèzeqnot.
- 50^e Une bouteille champagne offerte par M. Brugidou.
- 51^e Une bouteille Toni-Nola offerte par M. Caminade.
- 52^e Un cendrier off. par la Maison Alcock.
- 53^e Une paire lunettes offerte par M. Barreau, opticien.
- 54^e Une paire lunettes offerte par M. Vidal, opticien.
- 55^e 5 douzaines d'escargots farcis offertes par M. Albarel.
- 56^e Un poulet off. par M. Layet aux Halles.
- 57^e Une boîte de pâté truffé offerte par Mme Cabaynes.
- 58^e Une boîte de pâté truffé offerte par M. Villachadone.
- 59^e Une épaule de mouton off. par M. Sarny.
- 60^e Une épaule de mouton offerte par l'ex-coopérative militaire.
- 61^e Une épaule de mouton offerte par M. Roche.
- 62^e Une épaule de mouton offerte par M. Décremps.
- 63^e Un rôti de porc off. par M. Salamagne.
- 64^e Un pot-au-feu offert par M. Bessou à Saint-Georges.
- 65^e Une bouteille de liqueur off. par M. Bellamy, café Bordeaux.
- 66^e Une bouteille de liqueur offerte par M. Ressonier, café Tivoli.
- 67^e Une bouteille de liqueur offerte par M. Fourgoux, café Midi.
- 68^e Une bouteille de liqueur offerte par M. Bénéch, café Alsace.
- 69^e Une bouteille de liqueur offerte par M. Layrac, café Industrie.
- 70^e Une bouteille de liqueur offerte par M. Bras, café Champ-de-Mars.
- 71^e Une bouteille de liqueur offerte par M. Noël, café Aviron.

- 72^e Une bouteille de liqueur offerte par M. Noël, café Aviron.
- 73^e Une bouteille de liqueur offerte par M. Gagnayre, rue Labarre.
- 74^e Une bouteille de moussoux offerte par M. Dagès.
- 75^e Une bouteille de moussoux offerte par M. Milon, Paris.
- 76^e 20 fr. offerts par la Société.
- 77^e Un briquet offert par M. Frayssinet, Kédivo.
- 78^e Une boîte parfumerie, offerte par M. Estradel.
- 79^e 8 apéritifs offerts par M. Batut, café Américains.
- 80^e 6 mouches off. par M. Boi, rue Foch.
- 81^e Un portefeuille offert par Mme Tourriol, Tabacs.
- 82^e Une musette cuir off. par M. Besson.
- 83^e Une canne à pêche off. par M. Rollés, Dépositaire de journaux.
- 84^e Une canne à pêche offerte par MM. Pezon et Michel.
- 85^e Une canne à pêche offerte par M. Courcières.
- 86^e Une canne à pêche off. par Mme Marmisses.
- 87^e Un coffret offert par M. Barrières.
- 88^e 10 kgs de pain offerts par M. Bergon, rue Wilson.
- 89^e 10 kgs de pain offerts par M. Mouliérat, Goly.
- 90^e Une bouteille Eau de Cologne offerte par M. Labat.
- 91^e Une bouteille Eau de Cologne offerte par M. Heilhes.
- 92^e Une bouteille Eau de Cologne offerte par M. Garnal.
- 93^e Une bouteille Eau de Cologne offerte par M. Orliac.
- 94^e Une bouteille Eau de Cologne offerte par M. Gayet.
- 95^e Un pâté offert par Marcezac.
- 96^e Un pâté offert par M. Delanis.
- 97^e Un pâté offert par M. Henras.
- 98^e Un vase offert par M. Dreuilhe.
- 99^e Un panier de fruits off. par M. Alayrac.
- 100^e Un rasoir Valet et un blaireau offerts par M. Popovitch.
- 101^e 4 broches offertes par M. Popovitch.
- 102^e Une bouteille moussoux offerte par l'ex-coopérative militaire.
- 103^e Une bouteille de liqueur offerte par M. Rigaudie.
- 104^e Une bouteille de liqueur offerte par Mme Laroche.
- 105^e Une bouteille de liqueur offerte par M. Taurand.
- 106^e 15 fr. offerts par la Société.
- 107^e Une chemise offerte Maison la Soie.
- 108^e Un canif offert par M. Besson.
- 109^e Un gâteau offert par M. Combalbert.
- 110^e Un gâteau offert par M. Bourrières.
- 111^e Un gâteau offert par M. Deneux.
- 112^e Un gâteau offert par M. Granerac.
- 113^e Un gâteau offert par M. Salabert.
- 114^e Un saucisson offert par M. Alazard.
- 115^e Un nettoyage offert par M. Cocula.
- 116^e Une bouteille moussoux offerte par M. Vingès.
- 117^e Un pliant offert par M. Larrive.
- 118^e Une cravate off. par Mlle Jeanne Cusset.
- 119^e Un lance appât, offert par M. Priolo.
- 120^e Une lampe offerte par M. Bernès.
- 121^e Une bouteille Vieux Cahors offerte par M. Laporte, café de la Bourse.
- 122^e Une bouteille d'orangeade offerte par M. Delfort, Place du Théâtre.
- 123^e 10 kgs farine de maïs offerts par M. Conduché, place Rousseau.
- 124^e Une enveloppe vélo offerte par M. Mialet, rue Brives.
- 125^e Une bouteille d'orangeade offerte par M. Guinot, rue Jean-Jaures.
- 126^e Une bouteille menthe glaciale off. par M. Delfort, place du Théâtre.
- 127^e Une bouteille Bourgogne off. par Mme Vve Gouillat, rue Nationale.
- 128^e Deux papiers de 5 lames offerts par M. Besson.
- 129^e Une canne rentrante off. par M. Besson.
- 130^e Une photo-album off. par M. Labontat, bd Gambetta.
- 131^e Une chemise offerte par la Soie.
- 132^e Un bouteille vin vieux offerte par M. Sarda, aux Halles.
- 133^e 3 pipes offertes par la Maison Kostos.
- 134^e 2 pipes offertes par la Maison Kostos.
- 135^e Une ligne montée offerte par Tire-tout.
- 136^e Une boîte de chocolat offerte par MM. Salgues et Belencontre.
- 137^e Une boîte papier à lettres offerte par Mme Vidal, buraliste.
- 138^e Deux boîtes de sang offertes par les établissements Sirac.
- 139^e Deux sacs amorce offerts par les établissements Sirac.
- 140^e Un flacon de vernis offert par M. Baudel Pierre, rue Joffre.
- 141^e Une boîte et un sac appât offerts par M. Delmas, rue Foch.
- 142^e 5 apéritifs offerts par M. Batut, café Américains.
- 143^e 4 apéritifs offerts par M. Batut, café Américains.
- 144^e 4 apéritifs offerts par M. Batut, café Américains.
- 145^e Un volume de pêche offert par MM. Baerts et Schmitz.
- 146^e Un volume de pêche offert par MM. Baerts et Schmitz.
- 147^e Un volume de pêche offert par M. Bergon, imprimeur, rue Boursoul.
- 148^e 10 fr. offerts par la Société.
- 149^e 5 fr. offerts par la Société.

Orphéon de Cahors

MM. les Membres de l'Orphéon de Cahors sont priés de vouloir bien assister à la réunion générale qui aura lieu le mardi 23 courant, au siège, Café de la Promenade, en vue des décisions à prendre pour l'exécution des concerts du mois d'août. — Présence indispensable.

Ligue Française contre le Cancer

Le cancer tue, chaque année, en France, 40.000 français.

Pour vaincre un tel fléau, il faut le connaître. Dans un but d'éducation et de propagande, la Ligue Française contre le Cancer et les Directeurs de centres régionaux anticancéreux viennent de publier un guide précieux, sous le titre : « Les cancers, leurs causes, comment les reconnaître, comment les guérir. »

Le prix est de 3 francs. On peut se le procurer au Bureau de vente de la Ligue Française contre le cancer, 68, boulevard St-Michel, Paris, 6^e.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul

PARIS (3^e)

TOUS LES DERNIERS CONFORTS

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT

de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone ARCHIVES 60-92
(Originaire du Lot) Propriétaire

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 10.

Chute d'un avion en Russie

De Moscou. — Au cours d'un vol d'entraînement, un avion ayant à bord trois aviateurs soviétiques s'est écrasé au sol.

Le pilote et le mécanicien purent se sauver avec les parachutes. L'électricien Titon a été tué.

Grève générale en Indiana

De New-York. — La grève générale ayant été déclarée dans la région Terre-Haute (Indiana), les autorités durent proclamer l'état de siège. La grève, qui commença parmi les employés municipaux, s'est étendue au personnel de diverses entreprises. Elle comprend, actuellement, 60.000 personnes.

Raid d'avion

De Los Angeles. — L'aviateur Wiley Post, qui tentera prochainement de réaliser son troisième tour du monde aérien, emmènerait avec lui, outre sa femme, l'aviatrice Fay Gilis et l'acteur comique Will Rogers.

REMERCIEMENTS

AVIS DE NEUVAINÉ

Madame Veuve S. COURNEDE; Madame et Monsieur LAMBERT; Madeleine et Jeanne LAMBERT et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mme Vve M. THÉRON

leur mère, belle-mère, grand-mère et vous prient de vouloir bien assister à la messe de neuvaine qui sera célébrée le samedi 27 juillet, à 8 heures, en l'Eglise St-Urbain.

REMERCIEMENTS

Les familles GAUBERT, BORIES et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Pierre GAUBERT

ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie.

Les obsèques ont eu lieu samedi 20 juillet.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur et Madame Lucien LAFONT, Comis de Direction des Travaux, 13, rue Jeanne-d'Arc, Cherbourg; Madame Veuve Henri VALETTE, 7, rue du Château-Roi, Cahors; Monsieur Gaston LAFONT; Monsieur et Madame René LAFONT; à Montauban; Monsieur et Madame Noël LAFONT et leurs enfants; Monsieur et Madame Constant CALEY, au Colombar, par Mauzens-Miremont et leurs enfants; Monsieur et Madame Adrien LAFONT, à Montléral, et leurs enfants, et tous les autres parents et amis ont le douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Lucienne LAFONT

décédée à l'âge de 18 ans, munie des sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu en l'Eglise Cathédrale, le mercredi 24 juillet à 8 h. 45 du matin.

Réunion maison mortuaire, 7, rue du Château-Roi.

Le présent avis tiendra lieu de faire part.

Petites douleurs deviendront grandes

Les états rhumatismaux, légers ou passagers, s'intensifient pour devenir chroniques et dangereux si rien ne vient leur barrer la route. Au contraire, traités en temps voulu, les douleurs tournent court. Les rhumatisants, les gouteux, ceux qui souffrent de maux de reins, s'épargnent des crises douloureuses en faisant à temps la nouvelle cure antiarthritique de cachets Gandol, qui, basé sur la découverte des dérivés lithiniques, empêche la surproduction de l'acide urique dans l'organisme. 12 fr. 75 pour une cure de dix jours. Ttes Phies et Pharmacie Orliac à Cahors.

REMERCIEMENTS

Engagements et rengagements dans l'armée de l'air

L'Armée de l'Air dispose, dès maintenant de nombreuses places de spécialistes et de non spécialistes. Peuvent rengager ou s'engager, des maintenant, sous certaines conditions (engagement à terme fixe ou engagements résiliables):

1. Les militaires des réserves titulaires d'un brevet du personnel navigant (pilote, mitrailleur, radio-télégraphiste navigant) ou d'un brevet de spécialistes (mécaniciens avions, radiotélégraphistes électriciens, armement, etc.) ainsi que les non spécialistes.
2. Les militaires des réserves ainsi que les jeunes gens n'ayant pas accompli leur service militaire, qui désirent entrer dans le personnel navigant comme élèves mitrailleurs, élèves radio-télégraphistes navigant, ou comme non spécialistes.

Conditions premières: avoir moins de 36 ans pour les hommes de troupe; ne pas avoir atteint la limite d'âge de leur grade pour les sous-officiers.

Pour tous autres renseignements, les candidats n'auront qu'à s'adresser au Bureau de recrutement à Bayonne, à la gendarmerie du Bourcau et à M. le Directeur du Cours d'Aviation, Ecole de Tarnos-Forges.

Engagements de 18 mois et de 2 ans

Comme suite aux dispositions de la décision ministérielle du 13 mars 1935, suspendant jusqu'à nouvel ordre tous engagements de 18 mois des jeunes gens, nés après le 30 novembre 1913, et tous engagements de deux ans, des jeunes gens nés après le 30 avril 1914, il a été décidé que les jeunes gens, qui en raison de leur âge ne sont tenus qu'à un an ou dix-huit mois de service (ajournés sursitaires, omis, etc.) peuvent s'engager suivant le cas, pour dix-huit mois ou deux ans.

Les primes des engagements sont celles prévues par les décrets du 16 août 1932, savoir 100 francs pour dix-huit mois et 500 fr. pour deux ans.

Sagerse!

Ne choisissez pas votre huile à la légère

on est sûr de

Castrol

Castrol a depuis longtemps fait ses preuves

Castrol reste en tête du progrès

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON: 15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOTHÈQUE RELIÉE PLON

DÉSERT DE PIERRE

par HUGO WAST

La prodigieuse histoire d'une jeune fille qui, dans les désertiques et immenses solitudes de la Sierra Argentine, où le paysan n'a pour vivre que le maigre produit de ses champs et de son bétail, arrive à faire vivre une exploitation agricole, à entretenir toute une famille.

Chez le vieux don Pepablo, qui passe pour un des plus riches propriétaires de la région, sont venus s'établir son neveu Midas accompagné de sa fille aînée Marcela et de ses deux petits garçons. Ruiné par de fastueux projets, Midas n'a pas perdu l'habitude de voir très beau. Hélas! le palais de don Pepablo n'est qu'une hutte simple et peu confortable et les enfants qui arrivent de la ville ont le cœur étreint par la médiocrité du décor. Mais il ne reste plus à Midas d'autre abri que la vieille maison de son oncle! Et celui-ci les recueille volontiers, partage avec eux la maigre chèrè qui est la sienne et, confiant dans l'avenir de Midas, lui confie une petite fortune.

Les mirifiques projets de Midas tombent bien vite à l'eau: exploitation de forges, mines de platine ou d'or, antiquités, tout ce qu'il entreprend se transforme en fumée engloutissant tout son avoir. Infatigable, il poursuit ses rêves tandis que la sage Marcela essaie toute seule de faire vivre la petite famille. Du domaine de l'oncle laissé à l'aventure et à des « capataz » plus ou moins honnêtes, elle réussit à faire une véritable exploitation. Plus de terrains laissés à l'abandon, les champs d'orge et de maïs ont remplacé les terres incultes; plus de bétail volé, pillé ou affamé; parqués dans des pâturages plus gras, les vaches et les veaux prospèrent. Et si les fauves viennent égorger ses agneaux et ses brebis, Marcela est la première à organiser des battues. Toujours à cheval, infatigable et intrépide, la « petite de Buenos-Ayres » est universellement connue et admirée des paysans de la Sierra.

Et ce n'est qu'un cri d'enthousiasme lorsque seule elle se défend et triomphe du bandit Roque Carpio comme seule aussi, petite amazone, elle avait triomphé du désert de pierre.

Un volume in-16 relié sous chemise illustrée. Prix: 3 fr. 50. — En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6^e, et dans toutes les bonnes librairies.

CHEZ NOS VOISINS

A BRIVE

Une minoterie incendiée à Varetz. Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 h. 15, le feu a éclaté dans la minoterie de M. Bourzat, située à Varetz.

Les pompiers de Brive, prévenus aussitôt, se rendirent sur les lieux.

Malheureusement, ils furent obligés, pour alimenter leurs pompes d'aller chercher l'eau au moyen d'une longue tuyauterie dans le ruisseau la Lovre, distant de près de 400 mètres. Malgré tout, et grâce à leurs efforts coordonnés, ils se rendirent maîtres du sinistre et, dès l'aube, tout danger de propagation des flammes était écarté. Il n'y eut pas à déplorer d'accidents de personnes, mais les dégâts sont très importants. Ils sont couverts par une assurance.

ENTRETIEN DES ROUTES

Cylindrages. — C.G.C. N° 1, de 40 km. 750 à 49 km. 750, entre la croix des Femmes mortes et Peyrebrune; N° 2, de 75 km. 100 à 75 km. 200, près Montredon; R.N. N° 653, de 30 km. à 32 km., côté de Lavitarelle; N° 653, de 37 km. à 38 km., entre Rouquayroux et St-Maurice; C.G.C. N° 13, de 48 km. 700 à 52 km., entre la Patte-d'Oie et Gages.

Bitumages. — R.N. N° 111, de 81 km. 550 à 86 km. 300, entre Duravel et Soturac; N° 122, de 15 km. à 16 km. 500, entre Viacac-gare et Bagnac; N° 662, de 67 km. 470 à 69 kilomètres 787, entre Capdenac et Cuzac; C.G.C. N° 31 b, de 5 k. 800 à 9 k. 500, entre Bagnac et Montredon; N° 31 f, de 0 km. à 0 km. 135, avenue de la gare de Bagnac.

Goudronnages. — C.G.C. N° 41 a, de 0 km. 750 à 0 km. 980, traverse de Cambouillet; N° 15 a, de 0 km. à 3 km. 500, entre la R.N. 140 et Caradailac.

Approvisionnements. — C.G.C. N° 2, de 55 km. 600 à 57 km. 900, entre Lissac et Reyrevignes; N° 13, de 5 km. 500 à 7 km., entre le Drauzou et Cambes; N° 33 d, de 0 k. à 0 k. 500, entre Bédier et Lamothe; N° 31, de 3 km. à 4 km. 800, entre Linac et Montluc; N° 30, de 18 km. 500 à 20 km. 500, entre Latouille et le Moulin de Couzy; N° 16 a, de 4 km. 700 à 5 km. 200, abords de Sabadet; N° 30, de 33 km. à 35 km. 400, côté de Pontfrat; R.N. N° 653, de 27 km. à 30 km., entre St-Médard et Ridoux; N° 673, de 20 km. 333 à 21 km., entre St-Médard et la Groffe.

REMERCIEMENTS

AVIS DE NEUVAINÉ

Madame Veuve S. COURNEDE; Madame et Monsieur LAMBERT; Madeleine et Jeanne LAMBERT et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mme Vve M. THÉRON

leur mère, belle-mère, grand-mère et vous prient de vouloir bien assister à la messe de neuvaine qui sera célébrée le samedi 27 juillet, à 8 heures, en l'Eglise St-Urbain.

REMERCIEMENTS

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur et Madame Lucien LAFONT, Comis de Direction des Travaux, 13, rue Jeanne-d'Arc, Cherbourg; Madame Veuve Henri VALETTE, 7, rue du Château-Roi, Cahors; Monsieur Gaston LAFONT; Monsieur et Madame René LAFONT; à Montauban; Monsieur et Madame Noël LAFONT et leurs enfants; Monsieur et Madame Constant CALEY, au Colombar, par Mauzens-Miremont et leurs enfants; Monsieur et Madame Adrien LAFONT, à Montléral, et leurs enfants, et tous les autres parents et amis ont le douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Lucienne LAFONT

décédée à l'âge de 18 ans, munie des sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu en l'Eglise Cathédrale, le mercredi 24 juillet à 8 h. 45 du matin.

Réunion maison mortuaire, 7, rue du Château-Roi.

Le présent avis tiendra lieu de faire part.

REMERCIEMENTS

Engagements et rengagements dans l'armée de l'air

L'Armée de l'Air dispose, dès maintenant de nombreuses places de spécialistes et de non spécialistes. Peuvent rengager ou s'engager, des maintenant, sous certaines conditions (engagement à terme fixe ou engagements résiliables):

1. Les militaires des réserves titulaires d'un brevet du personnel navigant (pilote, mitrailleur, radio-télégraphiste navigant) ou d'un brevet de spécialistes (mécaniciens avions, radiotélégraphistes électriciens, armement, etc.) ainsi que les non spécialistes.
2. Les militaires des réserves ainsi que les jeunes gens n'ayant pas accompli leur service militaire, qui désirent entrer dans le personnel navigant comme élèves mitrailleurs, élèves radio-télégraphistes navigant, ou comme non spécialistes.

Conditions premières: avoir moins de 36 ans pour les hommes de troupe; ne pas avoir atteint la limite d'âge de leur grade pour les sous-officiers.

Pour tous autres renseignements, les candidats n'auront qu'à s'adresser au Bureau de recrutement à Bayonne, à la gendarmerie du Bourcau et à M. le Directeur du Cours d'Aviation, Ecole de Tarnos-Forges.

Engagements de 18 mois et de 2 ans

Comme suite aux dispositions de la décision ministérielle du 13 mars 1935, suspendant jusqu'à nouvel ordre tous engagements de 18 mois des jeunes gens, nés après le 30 novembre 1913, et tous engagements de deux ans, des jeunes gens nés après le 30 avril 1914, il a été décidé que les jeunes gens, qui en raison de leur âge ne sont tenus qu'à un an ou dix-huit mois de service (ajournés sursitaires, omis, etc.) peuvent s'engager suivant le cas, pour dix-huit mois ou deux ans.

Les primes des engagements sont celles prévues par les décrets du 16 août 1932, savoir 100 francs pour dix-huit mois et 500 fr. pour deux ans.

Maladies de la Femme

LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'Estomac, Vomissements, Nausées, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Le remède est infailible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY agit sur la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de débarrasser les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY est le remède régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir: Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Névralgies; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec PHYGIÉNE DES DAMES.

La Boîte 6 fr. 75

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRX: Le Flacon { Liquide } 10 fr. 60
 { Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger le véritable

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'abbé SOURY et en rouge le nom SOURY

Atteint autre produit ne peut le remplacer

Vieux journaux A VENDRE

S'adresser Bureau Journal

ARTICLES ALAYRAC

pour rue Mar'Foc FÊTES CAHORS

Sousceyraz

Accident. — M. Asfaux, menuisier, fut blessé à la jambe par l'éclatement d'une meule d'émerie. La plaie de la jambe s'étant compliquée, M. Asfaux a dû être transporté à l'hôpital de Figeac.

Reyrevignes

Distinction honorifique. — Nous avons appris avec plaisir que notre dévouée institutrice, Mme Moussié, avait été nommée officier d'académie. Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Saint-Céré

Renversée par un cycliste. — Mme Frégeac, propriétaire de l'Hôtel du Lot, a été heurtée et renversée par un cycliste, M. Arnaud, plombier. Dans la chute, elle a été gravement blessée à la tête. Quand on la releva, elle était sans connaissance. Des soins lui furent aussitôt donnés. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Challenge Pierre-Benoît.

Le Velo-Club de St-Céré projette d'organiser, le 2 septembre, une fête avec un challenge Pierre Benoît. Le programme, déjà ébauché, comprend: à 9 h., défilé de la Société; à 10 heures, jeux et courses pour enfants; à 14 heures, challenge Pierre Benoît; à 17 heures, concert avec le concours de l'Union Musicale; à 18 heures, course à la valise avec masque; course aux ânes; à 21 heures, grand bal et feu d'artifice.

Arrondissement de Gourdon

Martel

Hymnée. — Samedi a été célébré à Beynat (Corrèze), le mariage de notre excellent compatriote M. Pierre Delvert, industriel à Martel, fils de M. Delvert, adjoint au maire, avec Mlle Marie-Louise-Marthe Borie, de Beynat.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Salviac

Accidents en série. — Notre jeune concitoyen, M. Labat Pierre, manœuvre à l'entreprise Mompard, de Salviac, s'est blessé à la cheville droite en procédant aux réparations de la maison Bonheure.

— Mme Germaine Gay, boulangère à Salviac, s'est brûlé le pied gauche.

— M. Labarre Philémon de La Borie de Madone, s'est blessé au bras gauche avec la bride de son cheval. Il a reçu les soins de M. le docteur Cambornac.

A tous les accidentés nos meilleurs vœux de prompt guérison.

Le grand nettoyage. — Nous voulons croire que durant la semaine de fin juillet le grand nettoyage des rues et venelles de notre ville aura lieu. Il ne faut pas que les nombreux vacanciers qui séjourneront en ce moment à Salviac, à l'occasion de la fête patronale, emportent un mauvais souvenir de notre ville, il faut que tous les débris et immondices qui se trouvent dans certains coins et autour des arbres disparaissent.

Le foirail aux chevaux en pleine ville sera bientôt une petite prairie! Nous comptons sur la municipalité et aussi sur les habitants pour rendre notre cité plus salubre et plus coquette.

Feire. — La foire du 20 juillet n'a pas eu son importance en raison des travaux de la moisson; notre marché était peu approvisionné. Le foirail aux beufs était presque désert, les cours des derniers marchés étaient maintenus. Quelques bœufiers se vendirent à raison de 1.500 fr. à 2.200 fr. la paire. Le marché aux moutons fut très peu important.

Moutons d'élevage, 60 à 120 fr.; brebis, 160 à 190 fr.; agneaux, 1^{er} qualité, 4 à 5 fr.; moutons, 3 fr. 50 le kilo, poids viv. Porcelets, 70 à 120 fr.

Marché à la volaille: poulets de grains, 4 francs 50; poules vieilles, 3 fr. 75; dindons et canards, 3 fr. 70 à 4 fr.; pigeons, 8 à 10 fr. la paire; œufs, 2 fr. la douzaine; oisons, 25 à 40 fr.; canards maulards, 12 à 15 fr.; canards communs, 6 fr. la paire.

Fourrages, 7 à 8 fr.; paille de blé, 10 fr. les 50 kilos.

Beurre, 2 fr. le quart; fromages, 0 fr. 50 pièce.

Prochaine foire, le 20 août.

Souillac

Feire. — Notre foire du vendredi 19 juillet, en raison des travaux pressants de la moisson, n'a pas eu son importance habituelle. Les cours ont été facilement maintenus et la marchandise rapidement enlevée. Voici les cours pratiqués:

Bœufs d'attelage, 3.500 à 4.000 fr.; moyens, 2.500 à 2.800 fr.; bouvillons, 1.400 à 1.600 fr.; vaches laitières, 1.800 à 2.000 fr., le tout la paire; brebis-mères accompagnées, 150 à 180 francs la pièce; agneaux de lait, 4 francs; moutons gras, 3 fr. 50, le tout le kilo; pores gras, 140 à 160 fr. les 50 kilos; porcets, 100 à 120 fr. la pièce.

Volailles: Les apports en volaille étaient assez importants en raison du grand centre d'élevage de la région et les prix de vente étaient très abordables. Poules vieilles, 4 fr.; poulets de grain, 6 fr.; pintades, 5 fr. 50; lapins, 2 fr., le tout le demi-kilo; jeunes canards, 18 à 20 fr.; oisons, 22 francs; dindes, 35 à 40 fr.; pigeons, domestiques, 10 fr. les communs, 15 francs les grosses espèces, le tout la paire; beurre du pays, 10 fr.; fromages de lait de chèvre, 4 fr. 50; de lait de vache, 4 fr.

Œufs: Les apports en œufs ont été assez importants et se sont vendus, tant aux consommateurs qu'aux revendeurs de 2 fr. 50 à 2 fr. 75 la dou-

Castelnau-Montratrier

Carnet blanc. — Nous apprenons le très prochain mariage de Mlle Georgette - Jeanne - Marie - Louise Bladou, d'Espeyroux, canton de Lacapelle-Marival avec notre très aimable et charmant charcutier, M. Jean-Ernest-Lucien Verdier.

Nous adressons aux jeunes fiancés nos meilleurs vœux de bonheur.

Obsèques. — Samedi, 20 juillet, à 11 heures, ont été célébrées, à Castelnau-Montratrier, les obsèques de Mme Jean-Louis Leymat, née Margerit, décédée à Paris le 17 juillet, à la suite d'une douloureuse affection.

Une nombreuse assistance, vivement impressionnée, accompagnait le cercueil de la jeune défunte au cimetière de famille.

Nous prenons une part bien vive au deuil cruel qui frappe M. Jean-Louis Leymat, Inspecteur d'assurances, fils de notre ancien receveur de l'Enregistrement et petit-fils de M. Henri Taillade, pharmacien. Nous lui adressons, ainsi qu'à son jeune fils Michel et aux familles Margerit, Leymat et Coronat l'hommage ému de notre affectueuse compassion.

St-Paul-Labouffie

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Louis Cammas, femme de M. Cammas, conseil municipal, décédé à l'âge de 27 ans.

Nous adressons à M. Cammas, à la famille nos bien vives sympathies.

Cazals

Société de chasse. — Une réunion des membres de la Société cantonale de pêche et de chasse « Club-St-Hubert Cazalais » aura lieu à la mairie de Cazals, le samedi 27 courant à 15 heures, (légal).

Ordre du jour: 1^o Compte rendu de l'Assemblée générale du 30 juin 1935, à Cahors; 2^o Choix des réserves; 3^o Distribution des cartes aux adhérents; 4^o Affaires diverses.

St-Martin-Labouval

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Bonnet, ancien boulanger, décédé à l'âge de 63 ans.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Sauzet

Tournée théâtrale. — La troupe Renard, bien connue dans la région où elle s'est taillé de légitimes succès, donnera une représentation à Sauzet, mercredi soir, 24 juillet.

Au programme: « Belle-mère qui pleure et genre qui rit »; vaudeville en 3 actes.

Puy-l'Evêque

Au violon. — La gendarmerie a arrêté le nommé Maurice B... qui était en état d'ivresse et l'enfermèrent dans la chambre de sûreté de la caserne.

Etat civil. — Naissances: Chavanié Jean-Claude-Alfred-Roger, 5 juillet; Capmas Solange, 15 juillet.

Publications de mariage: Perrin Victorio, cultivateur à Condezaygues (Lot-et-Garonne) et Magnolo Genevieve-Guiditta, cultivatrice à Loupiac, Malinie Cyprien, cultivateur au Méroue et Gastal Françoise-Emma, au Méroue.

Taxe du pain. — Par arrêté municipal le prix du pain est fixé à 1 fr. 35 le kilogramme.

Floressas

Certificat d'études. — Le jeune Gérard Brousse, fils de notre sympathique adjoint au maire, seul candidat de notre école mixte, a été reçu aux derniers examens du Certificat d'Etudes. A sa dévouée maîtresse, Mlle Picou et au jeune lauréat, toutes nos félicitations. — D.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Braconnage. — La gendarmerie de Figeac a ouvert une enquête au sujet de l'empoisonnement du ruisseau le Drauzou. Des braconniers ont jeté du sulfate de cuivre dans l'eau et ont détruit une grande quantité de poissons.

Il serait nécessaire que les auteurs de cet empoisonnement fussent pincés.

Une artiste chez nous. — Mlle Tonia Navar, originaire de Figeac, pensionnaire de la Comédie-Française depuis environ 10 ans, vient de remettre sa démission à M. Emile Fabre, administrateur des Comédiens français.

Lissac

Accident. — Mme Léonie Delprat, du Frayssac, est tombée d'une hauteur de 4 mètres, sur une corniche. Elle a été transportée, dans un état grave, à l'hôpital de Figeac.

Nous faisons des vœux pour le prompt rétablissement de Mme Delprat.

Biars-sur-Cère

Concours de pêche. — Un concours de pêche à la ligne aura lieu dimanche 28 juillet, sur les bords de la Cère. Un banquet amical aura lieu à l'hôtel de l'Industrie.

Accidents

M. Mignot, sous-chef de manoeuvres au dépôt de Cahors était occupé à charger une berline de briquettes, lorsqu'une briquette de la rangée supérieure, glissa et lui tomba sur le pied droit qui fut fortement contusionné. 12 jours d'incapacité de travail.

Trouvailles

Il a été trouvé un paquet d'étoffe noire par M. Rigal-Bédoué; une broche en doublé par Mme Delbouis.

Les Sports

TENNIS

Tournoi de l'« Echo de Paris ». — Le tournoi de tennis organisé par l'« Echo de Paris » a réuni, dans le Lot, 83 concurrents, dont 45 messieurs et 38 dames. Voici les résultats à partir des quarts de finale:

1^{re} Série: Messieurs: Quarts de finale: MM. Bouzerand bat Ségué G., 6/3, 6/3; Grangé bat Combarieu, 6/2, 6/4; Ségué R. bat Artigue, 6/1, 6/4; Fournastie bat Serres, 7/5, 6/4.

Demi-finale: MM. Bouzerand bat Grangé, 9/7, 4/6, 6/4; Fournastie bat Ségué R., 6/0, 6/3.

Finale: MM. Bouzerand bat Fournastie, 6/0, 6/3.

2^e Série: Dames: Quarts de finale: Mmes Legrand bat Dablanc L., 6/1, 7/5; Mlles Lafage bat Lartigue, 2/6, 6/2, 6/3; Cambon bat Ségué S., 6/0, 6/1; Soupire bat Triadou, 7/5, 6/2.

Demi-finale: Mlles Legrand bat Lafage, 10/8, 6/4; Cambon bat Soupire, 7/5, 6/4.

Finale: Mlles Cambon bat Legrand, 7/5, 7/5.

Le tournoi s'est disputé sur le terrain de tennis du parc Albert-Tassart où l'on put applaudir de belles parties. M. Bouzerand qui a gagné la série: Messieurs a bien mérité sa victoire. C'est un joueur excellent, très maître de son jeu. Il a nettement surclassé M. Fournastie qu'il rencontrait en finale et qui gagna le tournoi l'an dernier. A la vérité, on ne s'attendait pas à une victoire aussi nette sur M. Fournastie, joueur consciencieux et ardent. Le premier set fut réglé par 6/0 en 12 minutes! M. Fournastie était désemparé tandis que M. Bouzerand, contrairement à son habitude, menait la partie grand train jusqu'au bout.

La demi-finale Bouzerand - Grangé avait été plus chaudement disputée. M. Grangé est, lui aussi, un excellent joueur et l'on pouvait, très légitimement, escompter sa victoire. Ses services furent souvent mauvais et son jeu assez désordonné: il courait au filet trop souvent alors qu'il aurait dû rester maître du terrain devant un adversaire qui aime tout particulièrement les balles longues.

MM. Ségué et Artigue firent preuve de qualités et réussirent de belles balles: tous les deux manquèrent de régularité. Excellent coup droit de M. Artigue.

M. Serres se défendit très honorablement devant M. Fournastie, et eut tort de ne pas prendre la partie au sérieux: avec un peu plus d'entraînement, M. Serres eût été un adversaire redoutable.

La série « Dames » a été gagnée par Mlle Clairette Cambon, après une partie très disputée avec Mlle J. Legrand. On avait déjà eu, l'an dernier, le plaisir d'applaudir Mlle Cambon, lorsqu'elle gagna le tournoi 1934; elle donna l'impression, cette année, d'avoir fait de réels progrès. Son jeu est ardent, rapide, très régulier, ses services cependant sont défectueux.

Lorsque Mlle Cambon joue, elle affecte un bel optimisme qui fut peut-être contre Mlle Legrand, son meilleur atout. Il semble que Mlle Legrand manque de confiance et par suite de sûreté dans le jeu, d'autorité. Il est vrai que son jeu y gagne en élégance. Mlle Legrand a un très joli droit.

Mlle D. Lafage fut une concurrente consciencieuse qui s'appliqua, le plus gentiment du monde, à servir et à renvoyer correctement les balles à sa partenaire: son jeu manque d'efficacité.

Mlle Soupire mit plus de vigueur à se défendre et à attaquer. Elle donna l'impression de manquer d'entraînement, de métier. Elle a cependant des qualités qui peuvent lui permettre de devenir assez rapidement une excellente joueuse de tennis.

Jh. M.

Sport bouliste

L'« Amicale bouliste des Badernes » poursuit, chaque soir, son entraînement en vue du concours régional qu'elle organise pour le 18 août.

Dimanche, l'« Amicale bouliste » avait délégué deux quadrettes au concours fédéral de Décazeville: la quadrette Bô et la quadrette Michel Tamalet.

Cette dernière a dû s'incliner par 3 points (15 à 12) devant St-Affrique, en demi-finale, après avoir gagné 3 parties contre des équipes bien entraînées.

Toutefois, la quadrette Tamalet a été vivement félicitée.

Arrondissement de Cahors

Arcambal

Certificat d'Etudes. — Ecole mixte de Pasturat: 1 fillette présentée, 1 reçue: Marie-Louise Lufau.

Ecole mixte d'Arcambal: 3 présentés, 3 reçus: Paulette Teulet, Bernard Flourens, Gilbert Fréjaville. — Félicitations.

Larroque-des-Arcs

Fête votive. — La fête votive de Larroque-des-Arcs a obtenu un grand succès. Le temps l'a favorisée dimanche et lundi. Aussi, il y avait de nombreux visiteurs qui étaient ve-

Offres d'emploi

**VOUS POUVEZ GAGNER
700 A 1.000 FR. PAR MOIS**

chez vous, dans loisirs, travail facile d'écritures, brochure gratis, timbre pour réponse. — Ecrire T. GABRIEL, à BIEVRES (S.-et-O.)

PRETS RAPIDES

sous toutes formes vous seront procurés rapidement par particuliers à partir de 5.000 fr. Rien à verser d'avance sur la commis. **TAUX REDUIT, ECRIVEZ.** Réponse gratuite
CAISSE IMMOBILIERE
104, rue Réaumur, PARIS

P.-O.-MIDI

Excursionnez en autocar dans le **BAS-LIMOUSIN, le QUERCY et le PERIGORD**

Trois circuits automobiles au départ de Brive du 7 juillet au 23 septembre.

Trois circuits au départ de Rocamadour du 1^{er} juillet au 21 septembre.

Trois circuits au départ de Périgueux et des Eyzies du 14 juillet au 22 septembre.

Pour les jours de mise en marche, tous renseignements et billets, s'adresser aux gares intéressées; aux Agences P.O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ou à la Maison du Tourisme, 127, Avenue des Champs-Élysées, à Paris.

**Pour visiter
LES GORGES DU TARN
en autocar**

Vous pouvez partir :
1^o de ROCAMADOUR (Lot) du 2 juin au 16 septembre 1935.

Circuit de 6 jours par Aurillac, les barrages de la Cadène et de Sarrans, Espalion, Ste-Enimie, les Gorges du Tarn, l'Aven-Armand, Millau, Albi, Cahors.

Prix du parcours complet en autocar : 370 francs.

2^o de SAINT-FLOUR ou de CASSONNE, du 1^{er} juillet au 16 septembre 1935.

Circuit comprenant les étapes St-Flour-Mende, Mende-Millau, Millau-Mont-Aigoual-Millau, Millau-Carcassonne, Carcassonne-Albi, Albi-Entraignes, Entraignes-St-Flour.

Prix du parcours complet, quel que soit le point de départ : 500 fr.

Pour les jours de mise en marche, tous renseignements et billets, s'adresser aux gares intéressées; aux Agences P.O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ou à la Maison du Tourisme, 127, Avenue des Champs-Élysées, à Paris.

Chemin de fer du P.-O.-Midi

Billets d'aller et retour en toutes classes avec réduction de 40 0/0, délivrés les dimanches et jours de fêtes, du 9 juin au 13 octobre 1935.

a) au départ de Cahors, pour : Axles-Thermes, Lamalou-les-Bains, Sals-du-Salat, Tarascon-Ariège.

b) au départ de Rodez, pour : Millau.

c) au départ de Meymac, pour : La Bourboule, Le Mont-Dore.

d) au départ d'Aurillac et Maurs, pour : Le Lioran et Vic-sur-Cère.

Pour renseignements complémentaires, consulter les gares de départ mentionnées ci-dessus.

Améliorations par l'autorail des relations régionales avec Bordeaux

Le P.O.-Midi a apporté, à partir du 15 juillet d'importantes améliorations aux relations avec Bordeaux de tous les centres de la région : Angoulême, Limoges, Périgueux, Tulle et Bergerac, tant par la création de nouveaux services d'autorails que par la mise en correspondance de ces services avec les trains.

En particulier, il a été créé :
1^o un deuxième service aller et retour entre Bergerac et Bordeaux ;

2^o un deuxième service aller et retour entre Bordeaux et Angoulême ;
3^o un service Tulle-Périgueux, correspondant à Périgueux avec l'autorail Limoges-Bordeaux ;

4^o un service Périgueux-Brive, relevant à Périgueux la correspondance d'un train venant de Bordeaux, avec retour à Brive-Périgueux-Coutras, assurant à Coutras une correspondance autorail sur Bordeaux ;

5^o un service Coutras-Périgueux, relevant à Coutras le rapide Bordeaux-Paris, avec retour Périgueux-Bordeaux ;

6^o un service aller et retour Périgueux-Bordeaux ;
7^o un service rapide de soirée Bordeaux-Tulle.

Les relations régionales avec Bordeaux sont grandement facilitées soit grâce à l'autorail seul, soit par combinaison de l'autorail et du train.

Le public intéressé pourra faire, tant dans la matinée que dans l'après-midi, d'Angoulême, de Périgueux, de Bergerac, et des points d'arrêt intermédiaires desservis, le voyage aller et retour à Bordeaux en disposant dans cette dernière ville d'un temps largement suffisant pour ses affaires, et en prenant tous ses repas à son domicile.

Les prix pratiqués pour ces voyages sont ceux de la troisième classe.

Renseignements sur prix et horaires dans toutes les gares de la région.

**Grands Réseaux
de Chemins de Fer Français**

Nouveau régime du règlement de remboursement grevant les colis postaux et les colis agricoles.

Depuis le 1^{er} juin, les modalités de règlement prévues pour les remboursements grevant les expéditions de grande et de petite vitesse sont étendues aux remboursements suivis sur les colis postaux du régime intérieur continental (sauf de ou pour la Corse), ainsi qu'aux remboursements grevant les colis agricoles. Le règlement de ces remboursements peut être effectué selon les modalités suivantes :

1^o en espèces, au guichet d'une gare quelconque des Réseaux participants, à l'expéditeur ou à tout autre personne désignée par lui.

2^o en espèces, dans une localité située en France, au domicile de l'expéditeur ou de toute autre personne désignée par lui.

3^o par virement à un compte de chèques postaux désigné par l'expéditeur, le titulaire du compte pouvant être l'expéditeur ou toute autre personne désignée par lui.

4^o périodiquement, par les soins du Contrôle Commun aux Grands Réseaux de Chemins de Fer Français, au moyen d'un virement à un compte de chèques postaux ou à un compte bancaire, le titulaire du compte à créditer pouvant être l'expéditeur ou toute autre personne désignée par lui, ou par chèque bancaire

Bibliographie

LES ANNALES

Du nouveau sur l'Atlantide ; une jolie évocation du Château de Saint-Germain ; des révélations saisissantes sur le régime nazi ; des réflexions sur la radiesthésie, cette science troublante et pleine de mystères ; une enquête de Georges Champeaux sur les vacances des écrivains ; la fin de la célèbre pièce qui eut un si gros succès en Autriche : *La Tragédie de François-Joseph* ; tels sont les principaux traits du numéro des *Annales* du 25 juillet qu'on aura grand plaisir à lire en vacances. Partout : 2 francs.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : J. ANDRIEU

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

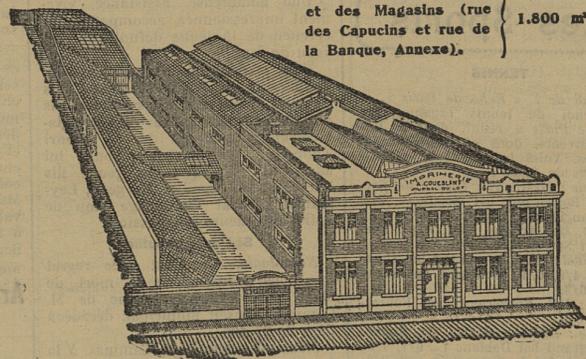
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 26

**DES CRIS
AU CLAIR DE LUNE**

PAR
OLIVIER DUVERGER

— Pourquoi l'avoir nié jusqu'ici ?
— Je n'avais pas le droit de l'avouer. Le reconnaître c'était trahir mon amour pour Mademoiselle de Seillon. J'aurais été un lâche de la compromettre dans de pareilles tragiques circonstances.

Et regardant la jeune fille émue de ses paroles, il conclut :

— Puisque Mademoiselle de Seillon n'a pas craint de vous révéler notre tendresse, je n'ai plus aucune raison de me taire. Je vais vous dire tout ce que je sais du drame dans lequel je vous en donne une fois de plus ma parole, je ne suis pour rien !

— J'en suis sûr, Gilbert.

— Merci, Renée. Votre confiance m'est d'un précieux réconfort, bien que vous m'avez, il y a une minute, reproché d'avoir manqué à notre rendez-vous. Vous deviez être en avance.

— Pourquoi n'avez-vous pas attendu mon appel habituel pour descendre au jardin ?

— J'avais entendu le signal convenu.

nu troubler le silence de la nuit. Je me suis précipité pour ne pas vous faire attendre ! Hélas, vous n'étiez pas là ! Un autre m'attendait à votre place.

— Un autre ?

— Oui, le Duc !

— Le Duc ! Oh ! Malheur ! Vous étiez tombée dans un piège ignoblement préparé ! Que vous voulait-il ?

— Je ne lui ai pas donné le temps de s'expliquer. Effrayée de sa présence au lieu de notre rendez-vous, je me suis enfuie ! il m'a poursuivie.

Épouvantée, j'ai couru plus vite... et c'est tout ce que je puis vous dire, je ne me souviens plus de ce qui s'est passé après. Ma mère m'a raconté qu'affolée par mes appels de détresse, elle s'est précipitée au jardin avec tous nos domestiques et m'a trouvée évanouie sur le palier de l'entrée de service.

— Nous voici en plein drame. A l'instant où Mademoiselle de Seillon s'évanouit le Duc est encore vivant. Comment a-t-il pu mourir étrangement par deux mains puissantes ? Pouvez-vous nous le dire, lieutenant ?

— Mes mains, Monsieur le Procureur, sont puissantes, certes, mais je vous jure qu'elles n'ont jamais été criminelles !

— Voyons vos explications, puisque revenant sur votre déclaration mensongère, vous avez enfin reconnu être venu au jardin cette nuit.

— Je n'aurais eu garde de manquer au rendez-vous que m'avait ac-

cordé Mademoiselle de Seillon, surtout un soir pareil. J'avais trop souffert tout le jour à la pensée de ses fiançailles, pour n'être pas désireux de l'entendre me redire la fidélité de son amour en dépit des apparences. Suivant mon habitude j'entraï au jardin par la porte de service du mur donnant sur la ruelle Magnan ; j'en avais la clef. Aussi, je ne risquais pas d'être vu car la ruelle est sombre et toujours déserte la nuit. Je me dirigeais vers l'endroit habituel de nos rencontres près de la statue du Printemps, fermement décidé à demander à ma compagne de ne plus retarder sa rupture avec le Duc... Je ne me sentais plus en effet le courage de supporter plus longtemps cette situation équivoque. Quelle que pût être la résistance que Madame de Seillon opposerait à nos projets, il fallait en finir au plus tôt.

J'avancais ainsi, soucieux, attentif à mes pas, marchant avec précaution pour ne pas faire de bruit, le cœur anxieux, comme chaque fois que j'attendais le bonheur de la revoir ! J'avais lancé mon appel ordinaire, plusieurs cris de chouette, en effet, lorsque brusquement au clair de lune j'aperçus un homme étendu en travers de l'allée. Tout autour, le gazon était piétiné. Je me penchai, reconnaissant avec terreur le cadavre du Duc. Je posai ma main sur son cœur. Il avait cessé de battre mais le corps était encore chaud.

Affolé, j'attendis quelques instants

voire venue, Renée, mais en vain.

— Vous savez maintenant pourquoi.

— Oui, je m'explique votre absence, chère petite.

— Mais non comment est mort le malheureux Duc, lieutenant ?

— Parce que je l'ignore, Monsieur le Procureur.

Soit. Qu'avez-vous fait ensuite ?

— Ma première pensée fut d'aller sonner à la villa mais je l'écartai aussitôt. Je comprenais, hélas, le danger de ma fautive situation. Je fus, n'ayant qu'un souci m'éloigner au plus vite du malheureux pour qu'on ne puisse m'accuser de l'avoir tué ! Mes craintes étaient fondées puisque qu'en dépit de l'alibi que je suppliai Saint-Paul de me fournir, je suis ici, écrasé par le poids de votre monstrueuse accusation.

— Reconnaissez, Monsieur, que notre accusation, monstrueuse ainsi que vous la qualifiez, ne manque pas de logique : Par le déplorable effet d'une misérable lettre anonyme trois êtres se trouvent appelés au même rendez-vous ! Une femme, deux rivaux. La femme fuit la juste colère d'un fiancé trompé que l'on retrouve mort quelques instants plus tard. Qui donc l'a tué sinon son heureux rival ? Le problème ainsi posé et théoriquement résolu ne cadre-t-il pas avec la réalité ?

— En dépit des apparences qui m'accusent, je vous jure que je suis innocent !

— J'en suis sûr, moi, Monsieur le Procureur, répéta la jeune fille, avec une émotion telle que les magistrats en furent touchés !

Monsieur Dagay sourit avec indulgence.

— Je voudrais bien vous croire tous deux ! Malheureusement les faits vous sont contraires, Monsieur de Caussols ! Qui donc que vous avait intérêt à faire disparaître le Duc ! Tout vous accuse d'en être le meurtrier, et pourtant j'hésitais jusqu'à la découverte de votre montre à l'endroit du crime.

— Cette montre, Monsieur le Procureur, me manque depuis plus d'une semaine.

— Je ne puis vous croire.

— Même si je faisais erreur, il est possible que je l'ai perdue cette nuit en me penchant sur le cadavre.

— Simon ne l'aurait pas trouvée piétinée, cabossée et brisée comme elle l'est si elle n'était tombée de votre poche avant la mort du Duc !

Le jeune homme eut un geste de malédiction !

— Ah ! Simon ! Saurons-nous jamais à quels tristes mobiles il a obéi dans cette affaire !

— Nous le savons, lieutenant, Mademoiselle de Seillon nous en a donné l'explication.

Lorsqu'il sut, à son tour, le jeune homme ne put réprimer son indignation :

— Le misérable ! Oser lever les yeux sur vous !

— Oui, Gilbert, c'est vrai. J'aurais aimé ne parler jamais de son ignoble audace ! Je m'y suis résignée pour vous sauver.

— Merci, chère petite ! Puisse votre confiance ne pas être inutile !

— Il est impossible que Simon ne sache rien, il a dû certainement vouloir assister à votre rencontre avec le Duc ? Messieurs, faites-les parler ! Il doit savoir ! Il faut qu'il parle !

— Nous allons essayer, Mademoiselle. Lieutenant, nous vous laissons quelques instants ici. Le docteur vous sert de caution. Nous avons à discuter certains points troublants, en effet, de la déposition de Simon. A tout à l'heure.

Lorsqu'ils se retrouvèrent seuls sous l'œil bienveillant du docteur Pascal, les jeunes gens, dans un mouvement d'amour spontané, s'écrièrent : — Mon pauvre Gilbert !

— Ma chère Renée !

(A suivre).

Quand vous serez à PARIS vous sera utile de connaître chaque jour ce qui se passe et vous pourrez lire ce journal dans le Hall de l'AGENCE HAVAS 62 Rue de Richelieu, PARIS